TERMES DE RÉFÉRENCE

Expert en Traduction Français-Portugais

1. Objet du poste

Les présents Termes de Référence définissent les missions, responsabilités et compétences attendues de l'Expert en Traduction Français–Portugais.

L'Expert fournira la traduction et la révision du français vers le portugais et du portugais vers le français, en appui aux activités institutionnelles, administratives et opérationnelles du Haut-Commissariat.

2. Attributions et responsabilités

a. Traduction et révision

L'Expert sera chargé(e) de :

- traduire une variété de documents (décisions, résolutions, correspondances officielles, rapports techniques, juridiques, administratifs, communications institutionnelles) du français vers le portugais et du portugais vers le français ;
- relire, corriger et réviser les documents produits en portugais par les services internes ou des prestataires externes ;
- garantir la fidélité, la précision terminologique, la cohérence stylistique et la qualité rédactionnelle des documents ;
- respecter les formats, guides de style et pratiques linguistiques de l'OMVG ;
- assurer une production régulière, réactive et conforme aux délais fixés.

b. Gestion terminologique et outils linguistiques

L'Expert contribuera à :

- élaborer et maintenir un glossaire institutionnel FR–PT, en coordination avec le traducteur Français–Anglais ;
- enrichir les mémoires de traduction utilisées par le Haut-Commissariat ;
- harmoniser la terminologie dans l'ensemble des documents officiels ;
- renforcer la cohérence linguistique des productions de l'Organisation.

c. Collaboration interne et coordination

L'Expert travaillera en étroite collaboration avec :

- le traducteur français–anglais ;
- les prestataires linguistiques mobilisés par l'Organisation ;
- les Directions, Services, Cellules, Projets et autres institutions du système OMVG.

Il/elle appuiera :

- la planification des besoins de traduction,
- les équipes internes sur les bonnes pratiques rédactionnelles en portugais,
- la mise en forme linguistique des documents diffusés.

d. Appui aux événements

L'Expert pourra être sollicité(e) pour :

- préparer les supports linguistiques (glossaires, listes terminologiques, notes de contexte) nécessaires aux réunions impliquant la langue portugaise ;
- appuyer la coordination technique des interprètes lors des événements :
  - partage et mise à jour des documents,
  - contrôle de version,
  - vérification terminologique,
  - soutien logistique.

e. Autres tâches

- Appuyer l'archivage des documents multilingues.
- Contribuer au développement et à la modernisation des outils linguistiques utilisés par le Haut-Commissariat.
- Participer à l'amélioration continue des pratiques rédactionnelles internes.

3. Profil et qualifications

a. Formation

- Master en Traduction ou diplôme équivalent (combinaison français/portugais).

b. Expérience

- Minimum **3 à 5 ans** d'expérience professionnelle en traduction FR ↔ PT.
- Expérience dans un environnement institutionnel, administratif ou régional souhaitée.

c. Compétences techniques

- Excellente maîtrise rédactionnelle du portugais ;
- Très bonne maîtrise du français ;
- Connaissance fonctionnelle de l'anglais souhaitée ;
- Maîtrise d'au moins un outil de TAO (Trados, Wordfast, etc.) ;
- Capacité à structurer et maintenir des bases terminologiques ;
- Rigueur, sens du détail et respect strict de la confidentialité.

d. Compétences comportementales

- Esprit d'équipe, collaboration, disponibilité ;
- Capacité à travailler sous pression et à respecter les délais ;
- Sens de l'organisation et autonomie ;
- Réceptivité aux retours, volonté d'apprentissage et d'amélioration continue.

4. Position hiérarchique

L'Expert est placé sous l'autorité du Directeur de l'Administration et des Moyens Généraux, et sous supervision fonctionnelle du Chef de la Division Administrative.

Lieu d'affectation
Haut-Commissariat de l'OMVG, Dakar (Sénégal).
Déplacements possibles dans les États membres selon les besoins.